

Résolution

La Chambre des Députés,

- *vu le rapport du réviseur des comptes du Centre pour l'Égalité de Traitement qui estime que « les comptes annuels [...] présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Centre pour l'Égalité de Traitement au 31 décembre 2021, ainsi que du résultat pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des com annuels en vigueur au Luxembourg.» ;*
- *vu l'accord de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire avec le rapport du réviseur des comptes marqué suite à l'analyse des comptes en question lors de sa réunion du 5 décembre 2022;*

approuve

les comptes de l'exercice 2021 du Centre pour l'Égalité de Traitement.



Diane Adehm